

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Aménagement des parcelles R643, R601, R60 et A178 à Mahault (97232 Le Lamentin)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ALGOPRIM

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MARIUS SEYTOR

RCS / SIRET

| 7 | 9 | 7 | | 6 | 4 | 9 | | 3 | 0 | 8 | | | | | |

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a : Aires de stationnement	41.a : Le projet prévoit, au stade actuel, environ 140 places de parking accessibles au public.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à aménager les parcelles R643, R601, R60 et A178 du lieu dit Mahault au Lamentin pour construire des bâtiments à usage tertiaire (bureaux et commerces), un poste de distribution de carburant et un point de restauration rapide ainsi que les voiries et parkings associés.

La surface plancher du projet est d'environ 0.23 ha au stade d'étude actuel (esquisse) pour une emprise au sol d'environ 1.1 ha. Il s'agit d'aménager l'entrée de ville du Lamentin face au parking relais du TCSP. Le projet s'inscrit dans le développement économique du quartier.

Les parcelles R643, R601, R60 et A178 sont actuellement vierge de toute construction.

Un architecte urbaniste est associé au projet. Cet architecte a également travaillé sur le projet adjacent côté Calebassier au pied de l'Hôtel de Ville.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet vise à aménager l'entrée de ville du Lamentin (entrée Mahault) par la création de surfaces commerciales associées à des voiries/parkings.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet en phase travaux comprendra les phases classiques d'un chantier de construction :

- 1) Défrichage de la végétation présente au droit du site;
- 2) Terrassements du sol afin de créer les plateformes des bâtis, parkings et voiries;
- 3) Travaux de Voiries et Réseaux Divers;
- 3) Travaux de gros-oeuvre bâtiment (fondations, structure...)
- 4) Travaux de second-oeuvre bâtiment (étanchéité, esthétique...)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation le projet constituera une zone commerciale comprenant :

- Des bureaux;
- Des commerces;
- Une station-service;
- Un point de restauration rapide;
- Les parkings et voiries associés;
- des espaces verts.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis :

- 1) A permis de construire ;
- 2) A Autorisation au titre de la loi sur l'eau : rubriques 3.3.1.0 (Autorisation) / 2.1.5.0 (Déclaration);
- 3) A une procédure de déclaration ou d'enregistrement au titre des installations classées pour la station-service;
- 4) Potentiellement à autorisation de défrichement : une visite de l'ONF sera prévu pour définir le statut boisé ou non des parcelles.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise au sol du projet	1.1 ha
Surface plancher des bâtis	0.23 ha
Nombre de places de parkings	env. 140 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieu-dit Le Calebassier (rond-point de Mahault)
97232 Le Lamentin

Coordonnées géographiques¹

Long. 61°00'19"O Lat. 14°37'04"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Coordonnées en WGS 84 - UTM 20N :

X : 714 844

Y : 1 617 014

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune du Lamentin
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A noter : une partie du projet se situe dans le périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la zone tampon (500m) de deux monuments historiques : les fontaines du Lamentin (fontaine à la Nymphé, et fontaine aux Enfants), places Émile Berlan et André Dubuc

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux fossés d'évacuation des eaux pluviales traversant le site ont fait l'objet d'un classement en zone humide (2012). Ces derniers ne sont pas classés comme Zone Humide d'Intérêt Prioritaire (ZHIEP) Une ZHIEP est présente à proximité du projet. A noter : une expertise zone humide à été réalisé sur le site par le bureau d'étude BIOTOPE en 2018 (cf. ANNEXE). Il en ressort qu'à l'exception de ces deux fossés, les enjeux écologiques sont assez faibles au droit du site.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par le PPRN du Lamentin, approuvé. Pas de PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Bases de données BASOL et BASIAS.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet étant situé en partie en zone inondable, un plan de mouvement des terres visant la compensation cote pour cote, volume pour volume sera mis en place. Les premières simulations réalisées (stade esquisse) concluent à un excédent de volume de 1 530 m3 entre le TN et la cote de référence inondation (crue centennale).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet est actuellement végétalisée et sera en grande partie imperméabilisée, entraînant une destruction de la biodiversité au droit du projet. En phase travaux, le chantier pourra avoir une incidence sur le milieu environnant, notamment lors des phases de terrassements. Des mesures spécifiques suivant la règle Eviter/Réduire/Compenser seront mises en place et détaillées dans le dossier Loi sur l'Eau du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'établi sur 1.1ha de zone végétalisée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par les aléas : Mouvement de terrain, Séisme, Inondation et Liquéfaction des sols. Les contraintes associées à ces aléas, fixées par le Plan de Protection des Risques Naturels du Lamentin seront intégrées au projet dès sa conception et seront respectées.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet entraînera une augmentation du trafic routier lié à la circulation des engins de chantier. En phase exploitation, le projet entraînera un trafic routier lié à la nature commerciale de la zone. A noter, le site est situé à l'entrée de la ville du Lamentin, en phase du parc d'échange du TCSP. Ce site fait donc déjà l'objet d'une circulation importante.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet sera source de bruit liés aux déplacement des engins de chantier et à leur fonctionnement. En phase exploitation, le projet sera source de bruit liés aux déplacement des usagers.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet entraînera la création de structures génératrices de lumière en période de fonctionnement (bâtis)
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les bâtis seront raccordés au réseau EU collectif.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet étant situé dans la bande des 500m d'un monument historique fera l'objet d'un avis d'un architecte des monuments de France
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraîne la création d'une zone commerciale en lieu et place d'une zone végétalisée non accessible au public.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet est actuellement au stade Esquisse et fera l'objet d'une réunion d'échange avec la DEAL Martinique sur cette thématique.

Au stade actuel, le projet prévoit :

- Une non-aggravation des risques naturels (inondation notamment) : mise hors d'eau des bâtis, maintien de l'emprise inondable (compensation cote pour cote, volume pour volume des remblais)
- Une compensation de l'imperméabilisation
- Un évitement des zones à enjeux environnementaux forts (ZHIEP notamment)

Ces mesures seront complétés au fur et à mesure de la définition du projet et intégrés dans le dossier d'Autorisation Loi-sur-l'Eau. Une attention particulière sera portée à la phase Travaux au regards de la proximité d'une ZHIEP.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet fera l'objet d'un dépôt de dossier de demande d'Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau. Ce dossier permettra de cerner les incidences du projet sur le milieu naturel (zone humide) et présentera les mesures d'Evitement, de Réduction ou de Compensation prévue.

A ce titre et au regard des incidences potentielles du projet, la réalisation d'un dossier d'une étude d'impact ne semble donc pas indispensable.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexes obligatoires : <ul style="list-style-type: none">- Annexe 1 : Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire »- Annexe 2 : Plan de situation au 1:25000 du projet- Annexe 3 : Photographes des abords du projet au 1:2500- Annexe 4 : Plan du projet (stade Esquisse)- Annexe 5 : Plan des abords du projet au 1:2000- Annexe 6 : Projet non concerné (Pas de zone Natura 2000)
Autres Annexes : <ul style="list-style-type: none">- Annexe 6 : "Expertise Zone humide sur une parcelle du lieu-dit Le Calebassier au Lamentin", BIOTOPE, 2018.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



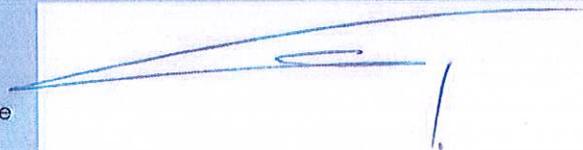
Fait à

Schoeller

le,

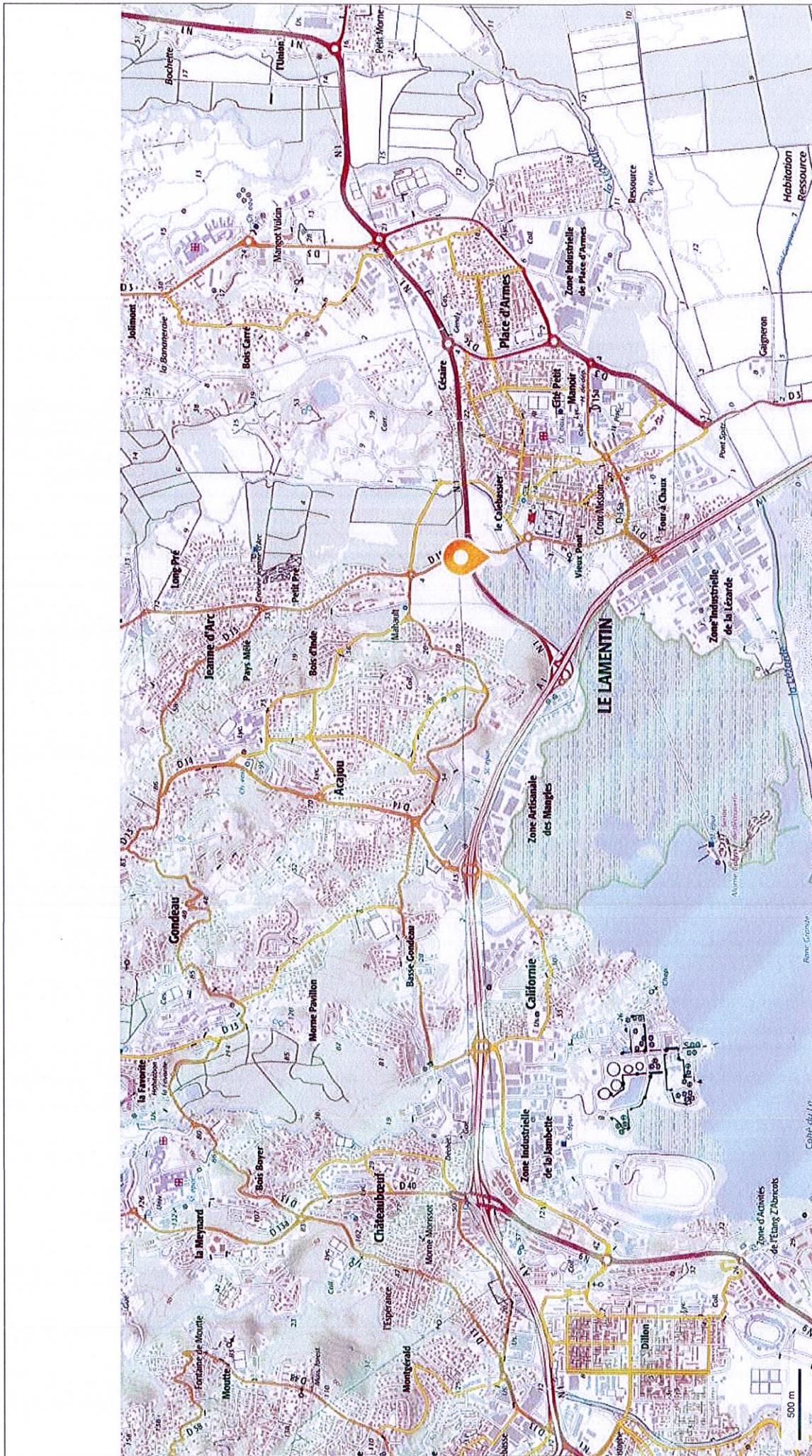
20/07/2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Annexe 1 - Plan au 1.25000



Plan de localisation du projet d'aménagement des parcelles R643, R601, R60 et A178 au Calebassier (Le Lamentin)

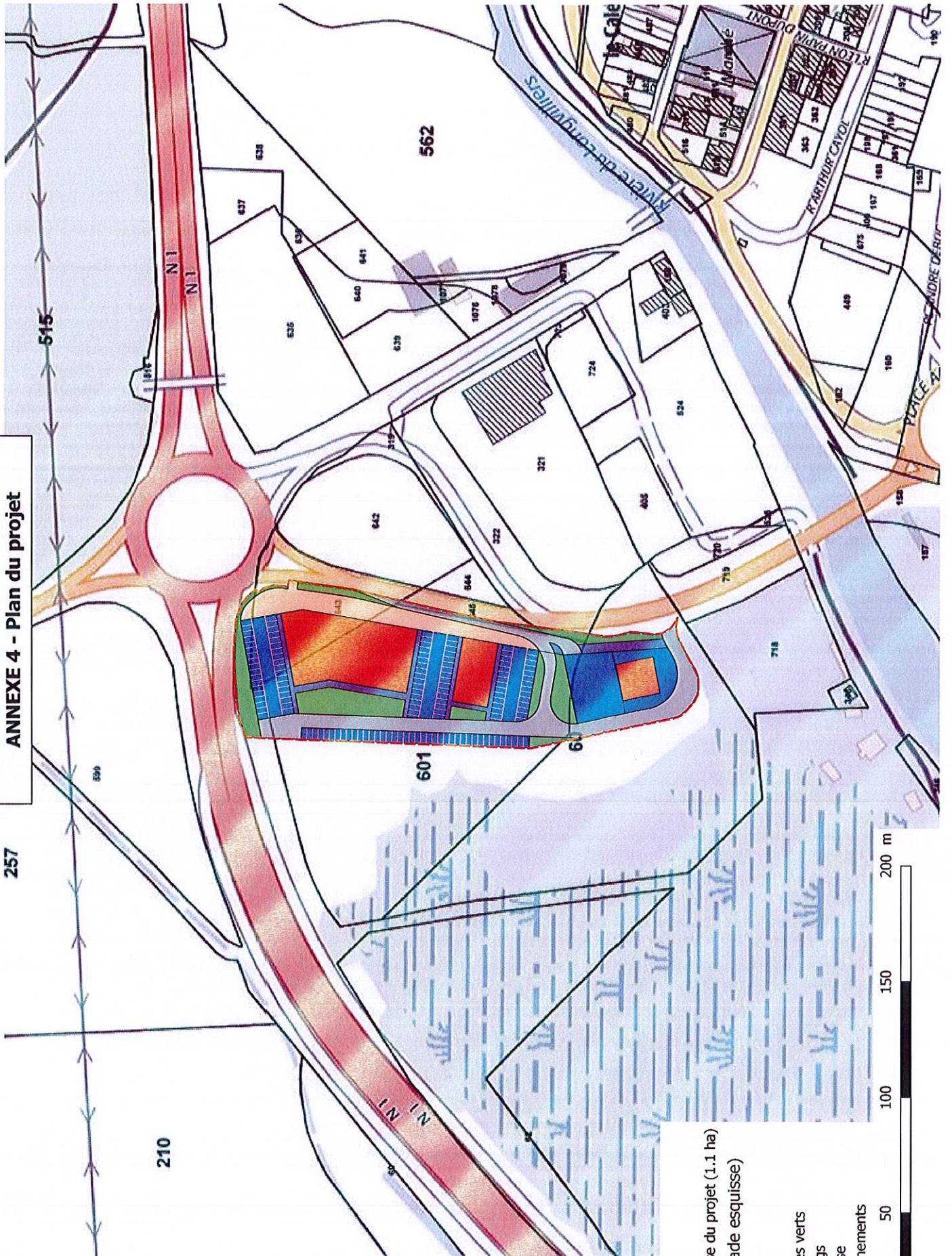
© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 61° 00' 19" W
Latitude : 14° 37' 04" N

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

CERFA – ANNEXE 3 : Photographies de l'occupation des sols au droit du site : 21/08/2014



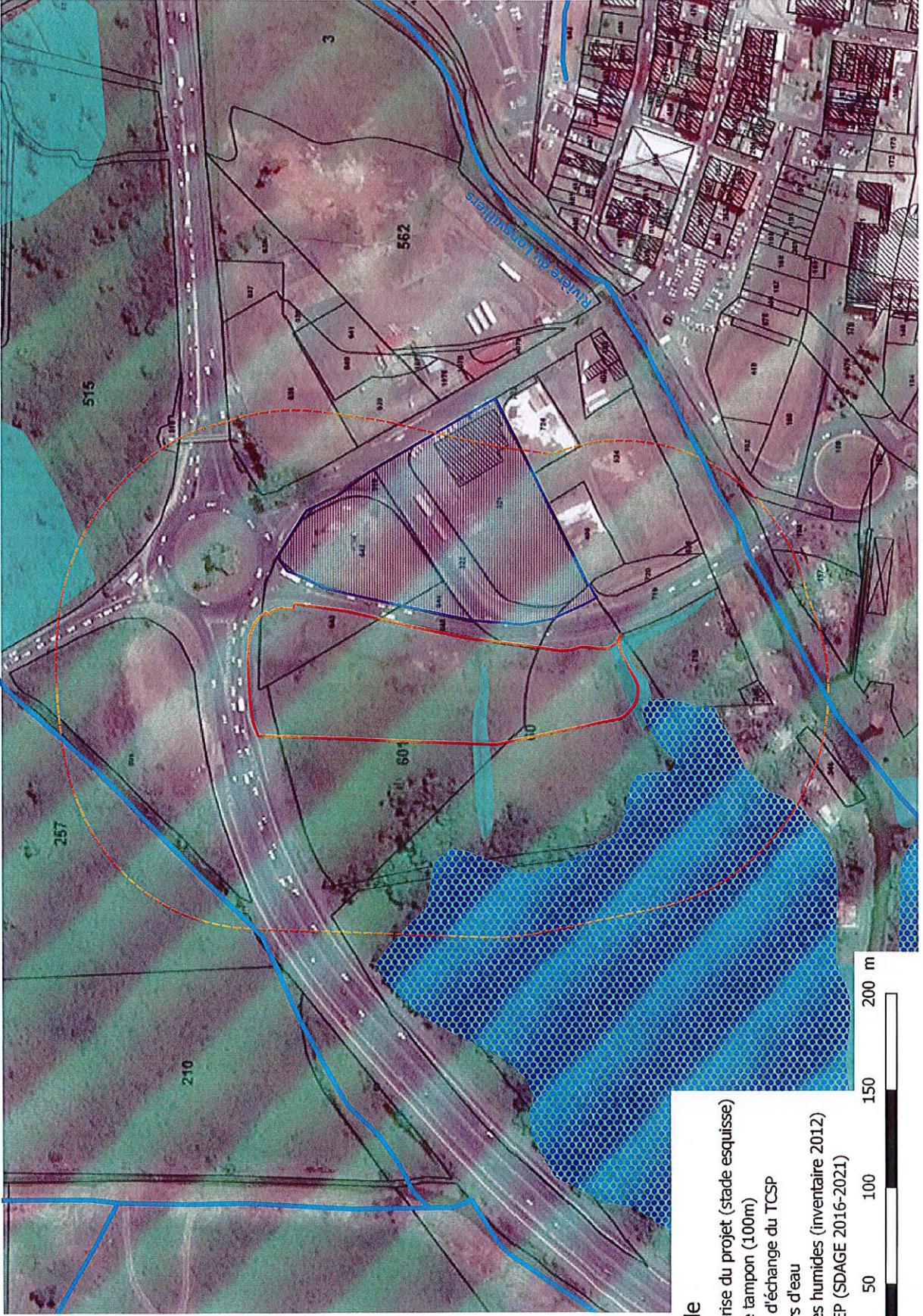


Légende

- Emprise du projet (1.1 ha)
- Projet (stade esquisse)
- Bâti
- Voiries
- Espaces verts
- Parkings
- Terrasse
- Cheminements



ANNEXE 5 - Plan de situation (1:2000)



Légende

- Emprise du projet (stade esquisse)
- zone tampon (100m)
- Pole d'échange du TCSP
- Cours d'eau
- Zones humides (inventaire 2012)
- ZHIEP (SDAGE 2016-2021)



